

te de l'Empire, & n'a rien contribué à ses besoins ; tandis qu'au contraire, les Princes des Maisons d'*Autriche*, de *Baviere*, *Palatine*, de *Saxe*, de *Brandebourg*, de *Brunswick*, de *Hesse*, de *Holfstein*, de *Wirtemberg*, d'*Anhalt*, de *Bade*, & de *Nassau* ont soutenu tout le faix du Corps Germanique : d'où l'on prétend conclure que ni la Maison de *Lorraine*, ni celle de *Savoie*, ne peuvent prétendre à la Couronne Imperiale : ce n'est pas d'aujourd'hui que les differens interêts excitent de pareilles jalousies. La Cour a pris un détail de Chambre de six semaines, pour la mort de la Princesse de *Piémont*.

II. On ne paroît pas encôre trop disposé ici à accorder au *Czar* le titre d'Empereur qu'il demande : le Ministre de ce Prince en cette Cour le sollicite avec instance, de même que le rétablissement du Duc de *Meklembourg* dans ses Etats, ce qu'il n'obtiendra vraisemblablement pas, que la Noblesse de ce Pais ne soit satisfaite sur les Grieffs dont elle se plaint. On a envoyé au *Czar* tous les Rescrits & Mandemens Imperiaux émanez au sujet de cette affaire, avec les Exceptions & les Usages de l'Empire ; & on a en même-tems représenté à ce Monarque la moderation & la patience extraordinaire, dont l'Empereur avoit usé, en consideration des égards que S. M. Czarienne a pour ce Duc ; la conduite équitable de l'Empire dans cette occasion, & l'opposition & l'opiniâtreté de ce Prince à se foumettre aux Mandemens de S. M. Le Cardinal de *Saxe-Weitz* étant entierement rétabli, est retourné à *Presbourg*, pour presser la conclusion de la Diette de Hongrie.

III. L'Archiduchesse Marie Therese, Fille ainée de l'Empereur, a été incommodée ; il y avoit quelques indices de petite verole, mais heureusement cela n'a eu aucunes suites, & cette Princesse est parfaite.